

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit Code du produit Utilisation recommandée Restriction d'utilisation Fournisseur initial Adresse Téléphone Fax Numéro de téléphone d'urgence	Enlève Graffiti PF-ER-05 Décapant pour graffiti à usage industriel Toutes utilisations non décrites sur la fiche technique du produit et son étiquette Solutions Enviro-Formula Inc 9695, rue Clément LaSalle (Québec) H8R 4B4 514 903-6628 514 903-6624 CANUTEC (613)-996-6666
---	--

SECTION 2. IDENTIFICATION DE DANGERS

Dangers physiques	Liquides inflammables	Catégorie 4
Dangers pour la santé	Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire.	Catégorie 2A
	Toxicité pour certains organes cibles – exposition unique	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement **Danger**
Mention de danger Liquide et vapeur inflammables.
 H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
 H315 : Provoque une irritation cutanée
 H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
 H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges

Conseil de prudence
Prévention

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P242 : Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P370+P378 : En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, de la poudre chimique sèche ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

Intervention

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P305+ P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. : P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et s'assurer que puisse respirer.

Stockage

P403 : Garder le produit dans un endroit ventilé. P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination

P501 : Éliminer le contenu o le récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Combustible

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange composé des substances suivantes :

Ingrédient	No. CAS	% pois
2-Butoxyéthanol	111-76-2	7 -13
Monoethanolamine	141-43-5	3 - 7
Éthanol	64-17-5	1 - 5
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	0.1 -1.0

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Contact avec la peau	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 min. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de malaise, appeler le Centre antipoison ou un médecin.
Symptômes et effets les plus importants	Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausées, vomissements. Les vapeurs de ce produit peuvent causer de l'irritation des voies respiratoires supérieures.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures thermiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Appeler une ambulance. Garder la victime en observation.
Informations générales	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés

SECTION 5. PROCÉDES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Dioxyde de carbone (CO ₂), mousse anti alcool. Poudre chimique. Eau pulvérisée.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent exciteur car cela propagera l'incendie
Dangers spécifiques du produit dangereux	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes
Produits de combustion dangereux	Aldéhydes. Cétones. Acides organiques.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome muni d'un masque facial complet ainsi qu'une combinaison complète de protection

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause

Risques d'incendie généraux

Liquide et vapeur inflammables. Combustible

SECTION 6. MESURES EN CASE DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**Précautions, équipements de protection et mesures d'urgence**

Éliminer tous les ressources d'ignition (pas de cigarettes, des torches ou de flammes) dans la zone immédiate. Les équipements de protection respiratoire doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation. Évacuer les environs et éloigner les personnes non protégées jusqu'à ce que l'opération de nettoyage soit terminée. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards ou les aérosols. Les équipements de protection des yeux, de la figure et des mains doivent être conformes à la réglementation. (Voir Section 8). Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Utiliser une pulvérisation d'eau pour réduire les vapeurs ou pour détourner la direction du nuage de vapeurs. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sécurité de manutention

Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Étiqueter les contenants adéquatement

Conditions de sécurité de stockage

Entreposer à l'écart de toute source de chaleur et d'ignition, dans un récipient hermétique placé dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder sous clef.
Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Incompatibilités

Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Les valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	RSST		ACGIH® TLV®	
	VEMP	VECD	TWA	STEL
2-Butoxyéthanol	20 mg/m ³	ND	20 mg/m ³	ND



Fiche de données de sécurité

Code : FDS-PF-ER-05

Date d'émission: 2019-03-14

Version : 01

Monoethanolamine	8 mg/m ³	ND	2.5 mg/m ³	7.6 mg/m ³
Hydroxyde de sodium	2 mg/m ³	2 mg/m ³	2 mg/m ³	2 mg/m ³
Éthanol	1900 mg/m ³	ND	1900 mg/m ³	ND

*ND : Non disponible

RSST	Règlement sur la santé et la sécurité du travail
VEMP	Valeur d'exposition moyenne pondérée
VECD	Valeur d'exposition de courte durée
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (2015)
TLV	Threshold limit value
TWA	Time-weighted average
STEL	Short-term exposure limit

Valeurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients
Contrôles d'ingénierie appropriée	Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable
Mesures de protection individuelle	Le port d'équipement de protection individuelle est nécessaire
Protection du visage/des yeux	Porter de lunettes de protection
Protection des mains	Porter de gants appropriés
Protection respiratoire	Dans le cas d'un contact prolongé ou la ventilation est insuffisante, porter une protection respiratoire avec filtre
Considérations d'hygiène générale	Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide jaune
Odeur	Orange
Seuil olfactif	Non disponible
pH	11.0 – 11.5
Point de fusion/congélation	Non disponible

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Non disponible
Point d'éclair	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide et gaz)	Non applicable
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité :	Non disponible
Tension de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative	Non disponible
Solubilité	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/ eau	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité:	Non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Conditionnes à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'ignition.
Matériaux incompatibles	Bases fortes. Agents d'oxydation. Acides forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption : Ce produit est absorbé par les voies respiratoire, digestive et cutanée.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL ₅₀	DL ₅₀ orale	DL ₅₀ cutanée
2-Butoxyéthanol	450 ppm (rat / 4H)	99 mg/kg (rat)	450 mg/kg (lapin)
Monoethanolamine	1487 ppm (rat / 4H)	1515 mg/kg (rat)	> 2500 mg/kg (rat)
Hydroxyde de sodium	ND	500 mg mg/kg (rat)	1350 mg mg/kg (lapin)
Éthanol	» 20 (rat / 4h)	»2000 mg/m ³ (rat)	»2000 mg/m ³ (rabbit)

*ND : Non disponible



Fiche de données de sécurité

Code : FDS-PF-ER-05

Date d'émission: 2019-03-14

Version : 01

Irritation et corrosion de la peau	Le contact prolongé avec la peau puede causer une irritation temporaire
Irritation et lésions oculaires graves	Le contact direct avec les yeux puede causer une irritation temporaire
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut causer irritation de la irritation des voies respiratoires
Toxicité pour certains organes cibles	L'inhalation de fortes concentration de ce produit peut causer une depression du système nerveux central : maux de tête, vertiges, nausées et vomissements
Cancérinogénicité	Non évalué

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité aquatique Toxique pour les organismes aquatiques

Nom chimique	Espèces	Résultats de épreuves
2-Butoxyéthanol	Poisson CL ₅₀ Lepomis macrochirus	1490 mg/L, (96 heures)
Monoethanolamine	Poisson CL ₅₀ Cyprinus carpio	3.49 mg/L, (96 heures)
Hydroxyde de sodium	Poisson	189 mg/L
Éthanol	Poisson (Leuciscus idus melanotus; 48 h)	> 100 mg/L

Écotoxicité terrestre	Non disponible
Potentiel de bioaccumulation	Non disponible
Mobilité dans le sol	Non disponible
Autre effets nocifs	Pas d'autres informations disponibles

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Instructions pour l'élimination Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Il faut que l'élimination soit conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux appropriés. Si nécessaire, consulter le bureau régional du ministère de l'environnement.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Déchets des résidus / produits non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser les contenants vides. Garder l'étiquette sur le récipient. La gestion des contenants doit être faite selon l'ordonnance des emballages

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVAS AU TRANSPORT



Numéro ONU	UN 1760
Désignation officielle	Liquide corrosif
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II
Dangers environnementaux	Non disponible

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Réglementations canadiennes
Liste intérieure des substances (LIS)

	No. CAS
2-Butoxyéthanol	111-76-2
Monoéthanolamine	141-43-5
Hydroxyde de sodium	1310-73-2
Éthanol	64-17-5



Fiche de données de sécurité

Code : FDS-PF-ER-05

Date d'émission: 2019-03-14

Version : 01

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations données dans le présent document sont basées sur l'état de nos connaissances ainsi que les réglementations concernant ce produit. Le fabricant ainsi que les vendeurs ne sont pas responsables des conditions d'utilisation et de manipulation du produit. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de respecter le mode d'emploi, les instructions de manipulation ainsi que le stockage du produit. L'utilisateur doit se conformer aux exigences des lois et règlements fédérales, provinciales et locaux.

FDS préparée par: **SOLUTIONS ENVIRO-FORMULA INC.**

9695, rue Clément
LaSalle (Québec) H8R 4B4
TÉL: 514 903-6628
Fax: 514 903-6624

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
HMIS: Hazardous Materials Identification System
LC50: Concentration Létale, 50%
LD50: Dose Létale, 50%
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer
PNT: Programme National de Toxicologique